



CHAMBORD

**MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD
M.R.C. DU DOMAINE-DU-ROY
PROVINCE DE QUÉBEC**

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, adjointe à la direction et secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Chambord :

- 1- **QUE** lors d'une séance du conseil de la Municipalité de Chambord tenue le 6 juin 2022, le conseil a adopté le règlement numéro 2022-739 intitulé « **RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'ÉTABLISSEMENT D'UN PROGRAMME D'AIDE POSTPANDÉMIE COVID 2022 POUR LES ENTREPRISES AFFECTÉES PAR LA CRISE SANITAIRE POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD** »;
- 2- **QUE** le règlement 2022-739 peut être consulté au bureau du soussigné aux heures régulières d'ouverture.

DONNÉ À CHAMBORD, CE TROISIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DEUX-MILLE-VINGT ET DEUX.

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe,

Valérie Martel

VM/pt

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Valérie Martel, adjointe à la direction et secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Chambord, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des deux (2) endroits désignés par le conseil, entre 8 h et 16 h le troisième jour d'octobre 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce troisième jour du mois d'octobre de l'an deux-mille-vingt-deux.



Valérie Martel

Adjointe à la direction et greffière-trésorière adjointe

VM/pt